



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LA RECTRICE de l'ACADEMIE de TOULOUSE Chancelière des Universités

Secrétariat général

Pôle des Ressources
Humaines

Référence
JJV/JD/ n° 15 0013

Dossier suivi par
Jean-Jacques Vial
Téléphone
05 61 17 75 02
Fax
05 61 52 80 27
Mél.
sgdrh
@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 1er décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté du 6 janvier 2015 de répartition des sièges au CHSCTA, suite aux résultats des élections aux commissions paritaires des personnels dans l'académie de Toulouse du 4 décembre 2014 ;

ARRETE

ARTICLE 1er

La composition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail créé auprès du recteur de l'académie de Toulouse est modifiée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration :

Madame Hélène Bernard, Rectrice de l'académie de Toulouse, ou son représentant, présidente,
Le Secrétaire général adjoint – Directeur des ressources humaines - responsable ayant autorité en matière de ressources humaines.

B – Représentants des personnels

Sur proposition de l'UNSA – Education (2 sièges)

Membres titulaires :

Monsieur Jean-Pascal Saget
Monsieur José Da Silva Marquès

Membres suppléants :

Madame Dominique Gombert
Monsieur Floréal Vaz



2/2

Sur proposition de la FSU (3 sièges)

Membres titulaires :

Madame Annie Duloum
Monsieur Maximilien Reynes-Dupleix
Monsieur Jean-Marie Briard

Membres suppléants :

Madame Viviane Rumebe
Madame Hélène Gasulla
Monsieur Xavier Rayssiguier

Sur proposition du SGEN-CFDT (1 siège)

Membre titulaire :

Madame Nadine Bielle

Membre suppléant :

Monsieur Vincent Gomez

Sur proposition de la FNEC FP FO (1 siège)

Membre titulaire :

Monsieur Christophe Lalande

Membre suppléant :

Monsieur Fabrice Drioton

C – Les médecins de prévention, la conseillère de prévention académique

Docteur Valérie Roulant-Costes, Médecin de prévention
Docteur Anne Sarue, Médecin de prévention
Docteur P. Frédéric Eluard, Médecin de prévention
Madame Gisèle Barrau, Conseillère de prévention académique

D – L'inspecteur santé et sécurité au travail.

Monsieur Daniel Laveilhé, Inspecteur Santé et sécurité au travail.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 20 janvier 2015

Pour la recréer et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,

Jean PIERRE